

ECOSLOPS

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Du 01/01/2015 au 30/06/2015

RAPPORT D'ACTIVITE

Au cours du premier semestre, Ecoslops a procédé au renforcement de sa structure financière et de son organisation. La société a également procédé au lancement de son unité industrielle à Sines et poursuivi et accéléré le développement de nouvelles installations.

Structure financière :

Le 20 février 2015, Ecoslops a clôturé avec succès son introduction en bourse sur le marché Alternext permettant de lever 14 m€ nets afin de parachever la construction de sa première unité industrielle à Sines (Portugal) et disposer des moyens nécessaires au développement de nouveaux projets.

A la fin juin 2015, la trésorerie et équivalent de trésorerie ressortent à 6,8 m€.

Sur le premier semestre, les produits d'exploitation, issus de l'activité de collecte des déchets dans le port de Sines, se sont élevés à 1 m€ contre 1,4 m€ pour la même période, reflétant certains travaux ponctuels demandés par le Port l'an dernier à la même époque.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 4,5 m€ sur le semestre contre 2,3 m€ au 30 juin 2014. Cette augmentation est notamment due à la montée en puissance des effectifs sur le site de Sines en fin d'année 2014 et à la prise en compte du premier impact de l'amortissement du coût de construction de l'unité du fait de son démarrage.

Au cours du semestre écoulé, Ecoslops a procédé au remboursement d'une tranche de l'emprunt obligataire pour 0,6 M€ et de dettes financières bancaires pour 0,5 M€.

Lancement de l'unité industrielle :

Le premier semestre 2015 a permis de procéder à la production des premières tonnes de carburant marins issus de slops maritimes. L'inauguration officielle de l'usine a eu lieu le 30 juin en présence des autorités gouvernementales et des partenaires locaux et internationaux.

Le dispositif commercial s'est lui aussi mis en place tant en direct localement qu'avec des intermédiaires (traders, brokers ou agents maritimes). Devant la nécessité de livrer des quantités minimales importantes, il a été décidé de procéder à l'importation de 3 200 tonnes de slops en provenance de l'Europe du Nord. Cette opération a été un succès et a démontré la capacité de la société à pouvoir compter sur ce flux d'import pour alimenter Sines en sus de la collecte locale.

Pour cette première opération, les démarches administratives et douanières ont néanmoins été plus longues que prévues étant donné le caractère novateur de ce type d'opération et les slops ont été réceptionnés qu'au courant de l'été 2015.

Opportunité :

Le semestre a été marqué par une forte volatilité des prix du pétrole dans un environnement globalement baissier. Ces niveaux de prix associés à une revente de plus en plus difficile des slops non traités par les collecteurs traditionnels européens rendent notre solution de valorisation technique des slops en produits raffinés de plus en plus appropriée.

Preuve en a été donnée par les contacts qui ont pu être pris en vue de l'installation d'une unité type Sines en Europe du Nord, marché jusqu'à maintenant relativement fermé. Concrètement, les difficultés des collecteurs traditionnels locaux aboutissent aujourd'hui à une saturation des bacs de stockage dans les Ports d'Anvers, de Rotterdam et d'Amsterdam qui a pour conséquence ultime de freiner les opérations commerciales des bateaux.

Ces mêmes raisons ont permis à la société d'initier des discussions sur deux nouveaux ports du pourtour méditerranéen tout en poursuivant les travaux d'implantation en Côte d'Ivoire. Cette accélération démontre le bien fondé du positionnement de la société et représente un tournant majeur dans le marché mondial de la gestion des slops.

ECOSLOPS

COMPTES CONSOLIDES

Du 01/01/2015 au 30/06/2015

SOMMAIRE

1. Comptes consolidés au 30 juin 2015	6
1.1. Bilan Actif.....	6
1.2. Bilan Passif.....	7
1.3. Compte de résultat.....	8
1.4. Flux de trésorerie	9
1.5. Capitaux propres	10
1.5.1. Variation des capitaux propres	10
1.5.2. Eléments financiers dilutifs	10
2. Notes annexes aux états financiers consolidés	12
2.1. Informations générales.....	12
2.2. Evènements significatifs.....	12
2.3. Continuité d'exploitation	13
2.4. Principales méthodes comptables.....	14
2.5. Notes sur le bilan.....	19
2.5.1. Actifs immobilisés Bruts.....	19
2.5.1.1. Immobilisations incorporelles.....	19
2.5.1.2. Immobilisations corporelles.....	19
2.5.1.3. Immobilisations financières	20
2.5.2. Amortissements.....	20
2.5.3. Impôts différés	21
2.5.4. Créances.....	21
2.5.5. Détail des emprunts et dettes	21
2.5.6. Echéance des crédits en cours.....	22
2.5.7. Dettes fiscales et sociales.....	23
2.6. Notes sur le compte de résultat	24
2.6.1. Détail du chiffres d'affaires	24
2.6.2. Charges financières nettes.....	24
2.6.3. Charges d'impôts	24
2.6.4. Résultat par action.....	24
2.7. Autres informations	25
2.7.1. Nombre d'actions composant le capital social.....	25
2.7.2. Informations relatives aux parties liées.....	25
2.7.3. Honoraires des commissaires aux comptes.....	26
2.7.4. Effectifs.....	26
2.7.5. Engagements hors bilan	26
2.7.6. Evènements postérieurs au 30 juin 2015	27

1. Comptes consolidés au 30 juin 2015 *

1.1. Bilan Actif

	Exercice clos le 30/06/15 (6 mois)		Exercice précédent 31/12/14 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	1 740 €	1 218 €	522 €	696 €	-174 €
Frais de recherche et développement	231 088 €	23 109 €	207 979 €		207 979 €
Concessions, brevets, droits similaires	11 796 €	7 226 €	4 570 €	49 434 €	-44 864 €
Autres immobilisations incorporelles	590 371 €	86 025 €	504 346 €	651 221 €	-146 875 €
Autres immobilisations corporelles	19 194 746 €	1 022 793 €	18 171 953 €	17 000 206 €	1 171 747 €
Autres participations	19 147 €		19 147 €	19 147 €	0 €
Impôts différés actifs incorporelles	1 121 952 €		1 121 952 €	579 259 €	542 693 €
Autres immobilisations financières	24 932 €		24 932 €	25 950 €	-1 018 €
TOTAL (I)	21 195 772 €	1 140 371 €	20 055 401 €	18 325 913 €	1 729 488 €
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	198 499 €	144 643 €	53 856 €	31 549 €	22 307 €
Avances et acomptes			0 €		0 €
Clients et comptes rattachés	479 512 €		479 512 €	438 529 €	40 983 €
Autres créances	945 065 €		945 065 €	802 579 €	142 486 €
Valeurs mobilières de placement	6 226 247 €		6 226 247 €		6 226 247 €
Disponibilités	560 636 €		560 636 €	422 968 €	137 668 €
Charges constatées d'avance	262 071 €		262 071 €	287 636 €	-25 565 €
TOTAL (II)	8 672 030 €	144 643 €	8 527 387 €	1 983 261 €	6 544 126 €
TOTAL ACTIF (0 à V)	29 867 802 €	1 285 014 €	28 582 788 €	20 309 174 €	8 273 614 €

* Comptes non audités

1.2. Bilan Passif

	Exercice clos le 30/06/15 (6 mois)	Exercice clos le 31/12/14 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel	3 053 520 €	2 053 520 €	1 000 000 €
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	21 804 081 €	6 526 363 €	15 277 718 €
Réserves consolidées (part du groupe)	-5 110 739 €	-2 294 347 €	-2 816 392 €
Résultat de l'exercice (part du groupe)	-3 175 222 €	-2 816 390 €	-358 832 €
TOTAL (I)	16 571 640 €	3 469 146 €	13 102 494 €
Réserves consolidées (part des minoritaires)			0 €
Résultat de l'exercice (part des minoritaires)			0 €
TOTAL (II)	0 €	0 €	0 €
Provisions			
TOTAL (III)	0 €	0 €	0 €
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	574 405 €	1 129 917 €	-555 512 €
Emprunts et dettes financières diverses			0 €
. Découvert bancaire		128 044 €	-128 044 €
. Divers	8 118 167 €	8 766 219 €	-648 052 €
. Associés	737 517 €	2 543 942 €	-1 806 425 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 127 019 €	1 223 084 €	-96 065 €
Dettes fiscales et sociales	685 811 €	471 489 €	214 322 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	672 000 €	2 476 912 €	-1 804 912 €
Autres dettes	96 230 €	100 421 €	-4 191 €
TOTAL (IV)	12 011 149 €	16 840 028 €	-4 828 879 €
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	28 582 789 €	20 309 174 €	8 273 615 €

1.3. Compte de résultat

	30/06/15	30/06/14	Variation	
	(6 mois)	(6 mois)	En Valeur	%
Production vendue services	926 036 €	1 302 036 €	-376 000 €	-29%
Chiffres d'affaires Nets	926 036 €	1 302 036 €	-376 000 €	29%
Production immobilisée		59 071 €	-59 071 €	-100%
Subvention d'exploitation	64 790 €		64 790 €	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges	2 754 €	2 754 €		
Autres produits	16 764 €	6 387 €	10 377 €	162%
Total des produits d'exploitation (I)	1 010 344 €	1 370 248 €	-359 904 €	-26,26%
Achats matières premières et autres	204 791 €	19 248 €	185 543 €	964%
Autres achats et charges externes	1 923 222 €	1 564 459 €	358 763 €	23%
Impôts, taxes et versements assimilés	23 712 €	7 644 €	16 068 €	210%
Salaires et traitements	1 150 875 €	484 739 €	666 136 €	137%
Charges sociales	357 356 €	159 973 €	197 383 €	123%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	811 361 €	36 663 €	774 698 €	2113%
Dotations aux Provisions	40 794 €		40 794 €	
Autres charges	19 433 €	4 026 €	15 407 €	383%
Total des charges d'exploitation (II)	4 531 544 €	2 276 752 €	2 254 792 €	99,04%
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)	-3 521 200 €	-906 504 €	-2 614 696 €	288,44%
Différences positives de change	13 €		13 €	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	1 653 €		1 653 €	
Total des produits financiers (V)	1 666 €		1 666 €	
Intérêts et charges assimilées	124 641 €	129 158 €	-4 517 €	-4%
Différences négatives de change	43 €	3 447 €	-3 404 €	-99%
Total des charges financières (VI)	124 684 €	132 605 €	-7 921 €	-5,97%
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-123 018 €	-132 605 €	9 587 €	-7,23%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	-3 644 218 €	-1 039 109 €	-2 605 109 €	250,71%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	218 €		218 €	
Total des produits exceptionnels (VII)	218 €		218 €	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 007 €	148 €	1 859 €	1 256%
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 007 €	148 €	1 859 €	1 256%
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 789 €	-148 €	-1 641 €	-1 108%
Impôts sur les bénéfices (X)	-470 785 €	-113 288 €	-357 497 €	316%
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 012 228 €	1 370 248 €	-358 020 €	26%
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	4 187 450 €	2 296 217 €	1 891 233 €	82%
RESULTAT NET	-3 175 222 €	-925 969 €	-2 249 253 €	243%
Résultat net part du groupe	-3 175 222 €	-896 729 €	-2 278 493 €	254%
Résultat net part des minoritaires		-29 240 €	-29 240 €	-100%

1.4. Flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidé est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et autres instruments de placements, sous déduction des découverts bancaires.

RUBRIQUES	30/06/15	31/12/14
Résultat net des sociétés intégrées	-3 175 222 €	-2 816 390 €
Amortissements et provisions	852 155 €	210 050 €
Variation des impôts différés	-542 693 €	-45 223 €
Plus-values de cession		
Autres produits et charges calculées		
Capacité d'autofinancement	-2 865 760 €	-2 651 563 €
Variation du besoin en fonds de roulement	-1 910 835 €	1 007 570 €
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-4 776 595 €	-1 643 993 €
Acquisition d'immobilisations	-1 999 175 €	-7 882 374 €
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts		276 535 €
Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 999 175 €	-7 605 839 €
Emprunts Obligataires	-555 512 €	-370 083 €
Comptes courants d'associés	-1 806 425 €	2 076 634 €
Distribution de dividende		
Souscription	18 000 000 €	2 341 264 €
Frais d'augmentation de capital	-1 722 282 €	-51 925 €
Autres Variations		-13 318 €
Souscription d'emprunts		5 689 314 €
Remboursements d'emprunts	-648 052 €	-173 719 €
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	13 267 729 €	9 498 167 €
Variations de trésorerie	6 491 959 €	248 335 €
Trésorerie d'ouverture	294 924 €	46 589 €
Trésorerie de clôture	6 786 883 €	294 924 €

1.5. Capitaux propres

1.5.1. Variation des capitaux propres

Situation au 31 décembre 2013	1 768 000 €	4 999 913 €	-1 418 909 €	-1 339 501 €	4 009 503 €
Augmentation de Capital	285 520 €	2 055 744 €			2 341 264 €
Frais d'augmentation de capital		-51 925 €			-51 925 €
Affectation du résultat		-477 368 €	-862 133 €	1 339 501 €	- €
Autre variation			-13 306 €		-13 306 €
Résultat 31 décembre 2014				-2 816 390 €	-2 816 390 €
Situation au 31 décembre 2014	2 053 520 €	6 526 364 €	-2 294 348 €	-2 816 390 €	3 469 146 €
Augmentation de Capital	1 000 000 €	17 000 000 €			18 000 000 €
Frais d'augmentation de capital		-1 722 283 €			-1 722 283 €
Affectation du résultat			-2 816 391 €	2 816 390 €	-1 €
Résultat 30 juin 2015				-3 175 222 €	-3 175 222 €
Situation au 30 juin 2015	3 053 520 €	21 804 081 €	-5 110 739 €	-3 175 222 €	16 571 640 €

1.5.2. Eléments financiers dilutifs

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juin 2011 d'autoriser l'émission de 5.914 Bons de Souscription de Créateur d'Entreprise (BSPCE) ouvrant droit chacun à une (1) action de la société Ecoslops SA au prix d'exercice de 50 euros, le Conseil d'Administration du 31 décembre 2011 a attribué la totalité des 5.914 Bons à Monsieur Michel Pinget, Président et Directeur Général de la société. Ce dernier a par ailleurs renoncé aux 444 Bons auxquels la réalisation de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2012 lui ouvrirait droit. L'Assemblée Générale Mixte du 14 octobre 2014, ayant décidé de diviser par 10 la valeur nominale de l'action, chaque BSPCE ouvre droit à dix actions au prix d'exercice de 5 €.

A ce jour, aucun Bon n'a été exercé.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Mixte du 29 mai 2012 d'autoriser l'émission de 1.211 Actions à Bons de Souscription en Actions (ABSA) ouvrant droit chacun à trois (3) Bons de Souscription en Actions (BSA), ces derniers donnant chacun droit à une (1) action de la société au prix d'exercice de 60 euros, le Conseil d'Administration du 16 novembre 2012, constatant la réalisation des conditions fixées, a attribué la totalité des 3.633 Bons à Monsieur Olivier Le Bihan, administrateur de la société Ecoslops SA. L'Assemblée Générale Mixte du 14 octobre 2014, ayant décidé de diviser par 10 la valeur nominale de l'action, chaque ABSA ouvre droit à dix actions au prix d'exercice de 6 €.

A ce jour, aucun Bon n'a été exercé.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2013 d'autoriser l'émission de 15 000 Obligations Convertibles (OC) en action de la société Ecoslops SA, le Conseil d'Administration du 24 avril 2013 a constaté les souscriptions suivantes :

Par le Fond d'Investissement A Plus Mix Capital 11	14 000 OC
Par le Fond d'Investissement A Plus Transmission 12	1 000 OC

Le 20 avril 2015, à l'issue du remboursement de la 2^{ème} tranche de l'obligation convertible représentant 5 000 obligations, les Obligations Convertibles (OC) en actions résiduelles sont les suivantes :

Fonds d'Investissement A Plus Mix Capital 11	4 666 OC
Fonds d'Investissement A Plus Transmission 12	334 OC

Les covenants n'ont pas été respectés en date du 30 juin 2015 mais le prêteur a renoncé à se prévaloir de ses droits qui découlent de ce non-respect. Un waiver a été obtenu le 17 septembre 2015.

L'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2014 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder en une ou plusieurs fois au profit de certains membres du personnel et de la direction de la société à l'émission d'un nombre maximum de 7 000 Bons de Souscription de Créateur d'Entreprises (BSPCE) ouvrant droit chacun à une (1) action de la société Ecoslops SA au prix d'exercice de 82 euros. L'Assemblée Générale Mixte du 14 octobre 2014, ayant décidé de diviser par 10 la valeur nominale de l'action, chaque BSPCE ouvre droit à dix actions au prix d'exercice de 8,2 €.

Le 15 décembre 2014, le Conseil d'Administration a procédé à l'attribution nominative de 5 000 bons.

Le 16 avril 2015, le Conseil d'Administration a procédé à l'attribution nominative de 2 000 bons.

1.6. Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Aucun gain ni aucune perte ne sont comptabilisés directement en capitaux propres.

2. Notes annexes aux états financiers consolidés

2.1. Informations générales

Ecoslops (« la société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») exercent leur activité dans le domaine de la collecte et du traitement des résidus hydrocarburés issus des navires. Les filiales Ecoslops Maroc, Ecoslops Côte d'Ivoire et Cleanwater sont sans activité.

La société Ecoslops SA (mère du groupe) est une société par actions dont le siège social est au 7 rue Henri Rochefort 75017 Paris et immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Paris sous le numéro Paris B 514 197 995.

Les titres de la société sont cotés sur le marché Alternext depuis le 20 février 2015.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 Septembre 2015.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2015 ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, selon les principes définis par le Règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable (CRC) du 29 avril 1999, relatif aux comptes consolidés des entreprises commerciales.

2.2. Evènements significatifs

2.2.1. Introduction en bourse sur le marché Alternext

Le 3 juin 2014, le Conseil d'Administration de la société lance le projet d'introduction en bourse. Après l'obtention du visa du Document de Base le 5 novembre 2014 ainsi que de la Note d'Opération le 3 février 2015, les titres de la société Ecoslops ont été admis sur le marché Alternext. Cette introduction en bourse a été clôturée par l'admission aux négociations de 3 053 520 actions composant le capital social, dont 1 000 000 d'actions nouvelles émises au prix de 1 Euro de nominal dans le cadre d'une Offre Globale incluant l'exercice intégral de la clause d'extension et de l'option de surallocation.

Le prix d'admission et d'émission des actions Ecoslops a été fixé à 18 Euros permettant à la société de lever sur le marché 18 000 000 d'Euros.

Compte tenu de l'incorporation des comptes courants d'actionnaires pour un montant de 2 802 500 Euros et des frais liés à l'opération, le montant net de trésorerie encaissé a été de 14 175 763 Euros.

2.2.2. Augmentation de capital

Le 19 février 2015, suivant décision de l'Assemblée Générale Mixte du 14 octobre 2014, le Conseil d'Administration a constaté la réalisation de l'augmentation de capital de 1 000 000 d'Euros par l'émission de 1 000 000 d'actions au prix de 1 Euro de nominal assorties d'une prime d'émission de 17 000 000 d'Euros, pour le porter à 3 053 520 Euros. Les frais liés à l'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission.

2.2.3. Emprunt obligataire convertible

La deuxième échéance de l'emprunt obligataire convertible émis en date du 19 avril 2013 pour un montant de 1 500 000 Euros a été remboursée le 20 avril 2015. (cf 2.5.5.1)

Les covenants n'ont pas été respectés en date du 30 juin 2015 mais le prêteur a renoncé à se prévaloir de ses droits qui découlent de ce non-respect. Un waiver a été obtenu le 17 septembre 2015.

2.2.4. Financements bancaires

Le 29 avril 2014, la société Ecoslops SA a obtenue de BNP Paribas IDF une ligne de crédit de 900 000 €. Cette ligne de crédit a été renouvelée le 23 juin 2015.

Le 28 novembre 2014, la société Ecoslops SA a obtenu du CIC une ligne de crédit de 500 000 €. Cette ligne de crédit a été renouvelée le 19 juin 2015.

Le 12 juin 2014 et le 31 octobre 2014, la société Ecoslops Portugal SA a obtenu de BCP Millennium deux crédits bancaires court terme pour des montants respectifs de 400 000 € et 100 000 € remboursables par tranches en février, mars et juin 2015. (taux Euribor 6 mois +6%).

Ces crédits bancaires ont été intégralement remboursés au 30 juin 2015.

Le 26 novembre 2014, la société Ecoslops Portugal SA a obtenu de Caixa Geral de Depositos un prêt court terme de 600 000 € remboursable intégralement en décembre 2015 (taux 6,611%).

2.2.5. Convention d'avance en compte courant

Le 29 janvier 2015, certains actionnaires ayant accepté de participer aux besoins financiers complémentaires de la société ont signé une convention d'avance en compte courant. Cette convention, préalablement autorisée par une délibération du Conseil d'Administration du 29 janvier 2015, a prévu le versement, en une ou plusieurs fois d'avances en compte courant pour un montant total de 700 000 €. Ces avances sont bloquées jusqu'au 15 mars 2016 et rémunérées au taux légal.

2.2.6. Accord de coopération commercial

Le 1^{er} janvier 2015, Ecoslops Portugal SA a renouvelé l'accord de coopération avec Mediterranean Shipping Company (MSC) concernant la collecte des déchets hydrocarburés issus du terminal porte-containers du port de Sinès (Portugal) permettant de satisfaire aux obligations MARPOL I.

2.3. Continuité d'exploitation

Ecoslops SA est une société en développement. De ce fait, la continuité d'exploitation s'appuie sur un plan de trésorerie pour les douze mois à venir qui prévoit la génération de cash flow d'exploitation via son activité au Portugal. Par ailleurs, afin de poursuivre son développement, la société a fait appel à des investisseurs extérieurs en 2015 via son introduction en bourse (cf. § 2.2.1 « introduction en bourse sur le marché Alternext »). Dans ce contexte, le principe de continuité d'exploitation est approprié pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2015.

2.4. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France (loi du 3 janvier 1985 complétées par le nouveau règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 99-02 du 29 avril 1999, n°2004-06 concernant la comptabilisation des actifs et n° 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs).

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique.

2.4.1. Utilisation d'hypothèses et d'estimations

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- L'évaluation des actifs corporels
- Le niveau d'activité future
- Les dépréciations d'actifs circulants

2.4.2. Principe de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50% des droits de vote émis sont consolidées par intégration globale.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes bilanciaux et transactions réciproques sont éliminés en totalité dans les sociétés intégrées.

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 juin 2015.

2.4.3. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états de la filiale Ecoslops Maroc ont été convertis en euros sans incidence sur les états financiers compte tenu de l'absence d'activité dans cette filiale.

2.4.4. Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères, s'il en existe, sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date des transactions. A la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros aux taux de change de clôture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le compte de résultat.

2.4.5. Immobilisations incorporelles

2.4.5.1. Principes

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan au coût historique.

2.4.5.2. Ecart d'acquisition

Il n'existe pas d'écart d'acquisition à la clôture de l'exercice.

2.4.5.3. Coûts de développement

Les coûts de développement engagés au cours de l'exercice sont comptabilisés en immobilisations incorporelles selon la méthode préférentielle. Les frais de recherche et de développement correspondent à l'effort réalisé par l'entreprise pour son propre compte. Ils sont inscrits à l'actif dès lors qu'ils remplissent simultanément les conditions suivantes :

- le projet en cause est nettement individualisé,
- le projet a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale,
- le coût du projet peut être distinctement établi.

Les frais correspondant au temps passé sur le projet P2R - OW2P par les salariés ont été immobilisés sur l'exercice 2014. L'évaluation a été calculée sur la base du coût horaire et des frais directement liés au projet. Ils sont amortis à partir du 1^{er} janvier 2015 sur une durée de 3 ans.

2.4.5.4. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées du droit d'entrée versé à CLT pour bénéficiaire de la sous concession du site de Sines au Portugal et de logiciels qui sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation prévue.

Le droit d'entrée versé à CLT est amorti linéairement sur 15 ans.

Les logiciels sont enregistrés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.

2.4.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les frais intercalaires et les dépenses financières engagés dans le cadre de ces immobilisations ne sont pas comptabilisés à l'actif. Les amortissements sont calculés en mode linéaire selon les durées attendues d'utilisation suivantes :

- Matériels de bureau et informatiques : 3 à 5 ans
- Mobiliers : 10 ans

L'installation OW2P au Portugal a été mise en service en décembre 2014 et amortie linéairement sur 13 ans en fonction des composants sur la durée la plus courte entre la durée probable d'utilisation et la durée du contrat de sous concession (la date de fin de contrat est le 20 août 2027).

2.4.7. Immobilisations financières

Les dépôts et cautionnements sont comptabilisés à leur valeur nominale et dépréciés si un risque de non recouvrement est constaté.

2.4.8. Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est à dire qu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif.

Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif et amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dette financière. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles.

2.4.9. Stock

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût d'acquisition, qui est constitué du prix d'achat, des frais accessoires et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des marchandises. Une provision pour dépréciation est calculée lorsque la valeur vénale du bien considéré est inférieure à la valeur brute inscrite au bilan.

2.4.10. Clients et créances d'exploitation

Les dépréciations des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les en-cours de services comprenant les travaux effectués non encore facturés ont été reclassés dans les créances clients en factures à établir.

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et que les effets de l'actualisation sont significatifs.

2.4.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend exclusivement des comptes courants ouverts auprès d'établissements de crédit.

2.4.12. Impôts exigibles

L'ensemble des sociétés du groupe est à ce jour déficitaire.

2.4.13. Impôts différés

Les impôts différés résultent des éléments suivants :

- décalages temporaires entre comptabilité et fiscalité
- retraitements et éliminations imposés par la consolidation
- déficits fiscaux reportables et dont l'imputation sur les bénéfices futurs est probable (2 à 5 ans)

2.4.14. Actions propres

La société Ecoslops SA détient 2 351 de ses propres actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu le 20 février 2015 entre Ecoslops SA et CM-CIC Securities.

2.4.15. Avantages accordés au personnel

2.4.15.1. Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

2.4.15.2. Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies : l'obligation du groupe est limitée au versement de cotisations. Ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire. Les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Régimes à prestations définies : les indemnités de fin de carrières ne sont pas comptabilisées compte tenu de leur caractère non significatif.

2.4.15.3. Autres avantages à long terme

Il n'existe aucun avantage à long terme.

2.4.15.4. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées lors de la mise en œuvre d'une procédure.

2.4.16. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

2.4.17. Actifs et passifs éventuels

Il n'existe ni actifs ni passifs éventuels au 30 juin 2015.

2.4.18. Reconnaissance des revenus

Les revenus du Groupe sont principalement constitués des services rendus aux navires (collecte de résidus hydrocarburés, fourniture d'eau), de vente de vapeur aux industries du port et de vente de résidus hydrocarburés après décantation. Les taxes sur le chiffre d'affaires propres à certains pays sont déduites du chiffre d'affaires.

2.4.19. Dépenses de recherche et développement

Au 30 juin, la société n'a comptabilisé aucun produit au titre du crédit d'impôt recherche.

2.4.20. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué inclut au dénominateur le nombre de titres potentiellement à créer (Cf. § 2.6.4).

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur à la valeur des capitaux propres.

2.4.21. Périmètre de consolidation au 30 juin 2015

ENTREPRISES	SIEGES	N° SIREN	% de CONTROLE	% d'INTERET	METHODE
Ecoslops SA	7, rue Henri Rochefort 75017 Paris	514 197 995	100 %	100 %	I.G.
Ecoslops Portugal SA	Edificio ZILS – Monte Feio Apartado 138 7521-902 SINES PORTUGAL	508 816 777	98,40 %	98,40 %	I.G.
Ecoslops Maroc Sarl	36, A Bd d'Anfa CASABLANCA MAROC	267801	100 %	100 %	I.G.
Cleanwater LTD	Edificio ZILS – Monte Feio Apartado 138 7520-064 SINES PORTUGAL	509 942 423	100 %	100 %	Non Consolidé
Ecoslops Côte d'Ivoire SA	Abidjan Zone Industrielle de Vridi Rue de la pointe des fumeurs 06 BP 2593 Abidjan 06	CI-ABJ-2014-B- 4237	60%	60%	Non Consolidé

Le périmètre de consolidation et les méthodes d'intégration n'ont pas évolués par rapport au 31 décembre 2014.

Filiales et participations non consolidées	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur nette des titres détenus	Résultat du dernier exercice clos
Cleanwater LTD	10 000 €	-1 985 €	100%	10 000 €	-20 €
Ecoslops Côte d'Ivoire SA	3 811 € (1)	0	60%	9 147 € (2)	0

(1) Capital social versé.

(2) Dont 6 860 Euros de versement restant à effectuer sur l'acquisition des titres.

2.4.22. Informations sectorielles

Ecoslops ne publie pas d'information sectorielle, dans la mesure où la société est organisée autour d'une activité principale «La Collecte, le traitement et la valorisation des résidus pétroliers et toutes opérations liées », et intervient exclusivement sur la période sur le territoire Portugais.

Au cours de la période, cette activité recouvre plusieurs domaines (études, ingénierie, recherche et développement, construction de l'unité OW2P, collecte) mais au niveau de la gestion et du management, ces domaines sont traités comme un seul secteur d'activité.

2.5. Notes sur le bilan

2.5.1. Actifs immobilisés Bruts

2.5.1.1. Immobilisations incorporelles

Nature des biens immobilisés	Début	Acquisition	Cession	Virement	Valeur Fin
Frais d'établissement	1 740 €	0 €			1 740 €
Logiciels Ecoslops France	11 796 €	0 €			11 796 €
Logiciels Ecoslops Portugal	52 148 €	37 903 €			90 051 €
Frais de R&D P2R-OW2P	231 408 €	0 €			231 408 €
Droit d'entrée CLT (1)	500 000 €	0 €			500 000 €
Total immobilisations incorporelles	797 092 €	37 903 €			834 995 €

(1) La société Ecoslops Portugal SA a signé le 20 août 2012 un contrat de sous concession avec la société CLT (Companhia Logistica de Terminals Maritimo SA), lui conférant pour une durée de 15 ans l'exclusivité de la collecte et du traitement des résidus liquides hydrocarbonés dans le port de Sines, au Portugal. Conformément à ce contrat, Ecoslops Portugal SA a versé à CLT un droit d'entrée de 500 000 €.

Ecoslops Portugal SA a versé également un loyer annuel fixe de 300 000 € pour l'utilisation des installations et 50 000 € pour l'utilisation du terrain. Ces loyers sont couverts par une garantie bancaire (Cf. § 2.7.5).

2.5.1.2. Immobilisations corporelles

Nature des biens immobilisés	Début	Acquisition	Cession	Virement	Valeur Fin
Immobilisations France	59 947 €	3 333 €			63 280 €
Immobilisations Portugal (2)	17 173 527 €	1 957 939 €			19 131 466 €
Total immobilisations corporelles	17 233 474 €	1 961 272 €	0 €	0 €	19 194 746 €

2) Les immobilisations correspondent au coût de construction de l'unité OW2P (Oil Waste Processing Plant) mise en service en décembre 2014 et qui permet de produire des carburants marins recyclés conformes à l'ISO 8217.

Les principaux composants de l'unité sont les suivants :

	31/12/14	Entrées	Sorties	30/06/15
Etudes, Engineering, Consulting	4.932.488 €	914.496 €		5.846.984 €
Génie civil	303.146 €	333.118 €		636.264 €
Bâtiments	198.609 €	18.614 €		217.223 €
Four tubulaire	835.900 €	68.686 €		904.586 €
Matériel centrifugation	370.050 €			370.050 €
Echangeurs de chaleur	1.597.439 €			1.597.439 €
Autres équipements	428.227 €	190.274 €		618.502 €
Réservoirs	791.815 €	170.714 €		962.529 €
Tuyauterie	2.137.724 €			2.137.724 €
Instrumentation Electricité	2.215.552 €	37.866 €		2.253.418 €
Unité Pilote	206.912 €			206.912 €
Structure métallique	106.229 €			106.229 €
Unité traitement des eaux	604.700 €	9.605 €		614.305 €
Unité séparation	928.282 €	42.220 €		970.502 €
Général	1.021.870 €	59.364 €		1.081.234 €
Autres	494.584 €	112.982 €		607.566 €
Total	17.173.527 €	1.957.939 €	0 €	19.131.466 €

2.5.1.3. Immobilisations financières

Nature des biens immobilisés	Début	Acquisition	Cession	Valeur Fin
Participation non consolidée	19 147 €			19 147 €
Prêts et autres immobilisations financières	25 950 €		1 018 €	24 932 €
Total immobilisations financières	45 097 €		1 018 €	44 079 €

2.5.2. Amortissements

Amortissements	Début	Dotations	Virement	Valeur Fin
Frais d'établissement	1 044 €	174 €		1 218 €
Concessions, brevets, droits similaires	14 511 €	15 824 €		30 335 €
Droit d'entrée (1)	80 187 €	5 838 €		86 025 €
Autres immobilisations incorporelles	95 742 €	21 836 €		117 578 €
Agencements, construction	233 268 €	789 525 €		1 022 793 €
Immobilisations corporelles	233 268 €	789 525 €		1 022 793 €
TOTAL	329 010 €	811 361 €		1 140 371 €

(1) Le droit d'entrée est amorti linéairement sur 15 ans

2.5.3. Impôts différés

Nature	30/06/15	31/12/14
Déficits reportables (1) Indemnités de fin de carrière Différences temporaires Dépôt de garantie	1 121 952 €	579 259 €
Total	1 121 952 €	579 259 €

(1) Les déficits reportables retenus pour le calcul des impôts différés sont ceux constatés par notre filiale Ecoslops Portugal. Le montant activé est supporté par les prévisions de bénéfices fiscaux utilisables par la société.

Le montant de l'impôt (819 904 €) sur les déficits fiscaux cumulés au 31 décembre 2014 par Ecoslops France (2 459 712 €) n'est pas activé. L'impôt correspondant aux déficits constatés au 30 juin n'a pas été comptabilisé.

2.5.4. Créances

Créances clients	30/06/15	A moins d'un an	31/12/14
Clients	479 512 €	479 512 €	453 729 €
Total	479 512 €	479 512 €	453 729 €

Au 30 juin 2015, le montant des créances clients est intégralement à moins d'un an.

Autres créances	30/06/15	A moins d'un an	31/12/14
Impôts sur les sociétés	34 360 €	34 360 €	83 024 €
Taxe sur la valeur ajoutée	842 772 €	842 772 €	709 765 €
Autres Créances	67 933 €	67 933 €	9 790 €
Total	945 065 €	945 065 €	802 579 €

Au 30 juin 2015, le montant des autres créances est intégralement à moins d'un an.

2.5.5. Détail des emprunts et dettes

2.5.5.1 Emprunts obligataires

La société Ecoslops SA a émis un emprunt obligataire convertible en date du 19 avril 2013 pour un montant de 1 500 000 Euros (15 000 obligations convertibles de 100 Euros).

Cet emprunt porte des intérêts calculés selon les modalités suivantes :

- Intérêts servis

Leur taux fixe annuel est de 6%. Ils sont calculés sur une base de 360 jours par an et sont payés trimestriellement.

- Intérêts capitalisés

Leur taux fixe annuel est de 6%. Ils seront payés à la date finale de rachat.

L'emprunt était remboursable par tranches à compter d'octobre 2014, et comporte pour date finale de rachat le 19 octobre 2015.

La deuxième échéance de cet emprunt, correspondant à 5 000 obligations, a été remboursée le 20 avril 2015.

Les covenants n'ont pas été respectés en date du 30 juin 2015 mais le prêteur a renoncé à se prévaloir de ses droits qui découlent de ce non-respect. Un waiver a été obtenu le 17 septembre 2015.

2.5.5.2 Emprunts bancaires

La société Ecoslops SA dispose à l'arrêté des comptes de deux crédits bancaires court terme :

- BNP Paribas IDF : 900 000 Euros
- CIC : 500 000 Euros

La société Ecoslops Portugal SA dispose à l'arrêté des comptes d'un crédit bancaire court terme souscrit auprès de Caixa Geral de Depositos pour 911 455 Euros.

2.5.5.3 Emprunts d'attribution d'aides financières

Le 27 octobre 2010, la société Ecoslops Portugal SA a signé avec l'IAPMEI (Institut d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises et à l'Innovation) un contrat d'attribution d'aides financières dans le cadre du système d'encouragement à l'innovation.

Au titre de ce contrat, Ecoslops Portugal SA s'est vue attribuée une aide globale de 6 227 580 € dans le cadre de son projet de construction d'une unité de traitement de déchets hydrocarburés. Au 30 juin 2015, le montant total de la subvention reçue par Ecoslops Portugal SA s'élève à 5 916 202 €. Le montant total des fonds remboursés s'élève à 166 666 €.

Le montant global de la subvention à recevoir a été réajusté à 6 221 143 € dans le cadre du dernier versement reçu en septembre 2015 (Cf. 2.7.7).

	30/06/15	31/12/14	31/12/13	31/12/12
Montant maximum à recevoir	6 221 143 €	6 227 580 €	6 227 580 €	6 227 580 €
Montant cumulé reçu	5 916 202 €	5 916 202 €	2 443 527 €	1 153 738 €
% versement	95 %	94,33 %	39,24%	18,53%
Remboursement	124 999 €	41 667 €		

Le solde sera perçu dans la mesure où la société Ecoslops Portugal SA réalisera les investissements complémentaires. A ce stade, les conditions de remboursement ne sont pas acquises et de ce fait, aucune quote-part n'est comptabilisée en résultat mais maintenue en dettes. Le montant final de l'aide globale obtenue sera remboursable en fonction de la performance du projet.

2.5.6. Echéance des crédits en cours

Emprunts Obligataires	30/06/15	A -d'1 an	Dont à +d'1 an et à moins de 5 ans	Dont à +de 5 ans
Obligations	574 405 €	574 405 €		
Total	574 405 €	574 405 €		

Comptes courants	30/06/15	A -d'1 an	Dont à +d'1 an et à moins de 5 ans	Dont à +de 5 ans
Actionnaires	737 517 €	737 517 €		
Total	737 517 €	737 517 €		

Autres dettes	30/06/15	A -d'1 an	Dont à +d'1 an et à moins de 5 ans	Dont à +de 5 ans
Emprunts et dettes financières	2 368 632 €	2 368 632 €		-
Subvention (1)	5 749 535 €	387 444 €	5 362 091 €	
Total	8 118 167 €	2 756 076 €	5 362 091 €	

(1) Le montant final de l'aide globale obtenue sera remboursable en fonction de la performance du projet.

2.5.7. Dettes fiscales et sociales

Dettes fiscales et sociales (1)	30/06/15	31/12/14	Variation
Personnel	360 586 €	236 263 €	124 323 €
Organismes sociaux	167 472 €	114 127 €	53 345 €
Etat, impôts sur les bénéfices	133 398 €	115 466 €	17 932 €
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 817 €	5 633 €	-2 816 €
Autres impôts et taxes	21 538 €		21 538 €
Total	685 811 €	471 489 €	214 322 €

(1) Toutes les dettes fiscales et sociales sont à moins d'un an.

2.6. Notes sur le compte de résultat

2.6.1. Détail du chiffres d'affaires

Chiffre d'affaires par secteur en €	30/06/15	30/06/14
Collecte de déchets	306 891 €	323 190 €
Vente des déchets hydrocarbonés	221 770 €	328 012 €
Vente de vapeur	105 136 €	184 733 €
Vente d'eau	144 023 €	116 314 €
Autres	148 216 €	349 787 €
TOTAL	926 036 €	1 302 036 €

2.6.2. Charges financières nettes

	30/06/15	30/06/14
Différence positive de Change		
Revenus des valeurs mobilières		
Intérêts bancaires	-124 641 €	-129 158 €
Autres Charges	43 €	- 3447 €
TOTAL	-124 684 €	-132 605 €

2.6.3. Charges d'impôts

	30/06/15	30/06/14
Crédits d'impôts		-19 319 €
Charges d'impôts	71 907 €	0 €
Impôts différés	-542 692 €	-93 969 €
TOTAL	- 470 785 €	- 113 288 €

2.6.4. Résultat par action

	30/06/15	30/06/14
Résultat part du groupe	-3 175 222 €	- 896 729 €
Nombre d'actions au 30 juin	3 053 520 (1)	199 255
Résultat de base Part du groupe par action	-1,04 €	- 4,5 €
Résultat dilué par action (2)	-1,04 €	- 4,5 €

(1) Après division du nominal

(2) Le résultat dilué par action, du fait de la perte de l'exercice, est identique au résultat de base par action.

2.7. Autres informations

2.7.1. Nombre d'actions composant le capital social

Au 30 juin 2015, le capital est constitué de 3 053 520 actions.

Toutes les actions sont intégralement libérées. Au 30 juin 2015, Ecoslops SA détient 2 351 de ses propres actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu le 20 février 2015 entre Ecoslops SA et CM-CIC Securities.

2.7.2. Informations relatives aux parties liées

Les transactions qui ont lieu entre les parties liées sont de nature commerciales. Elles sont réalisées dans les conditions normales d'exploitation.

Les avances en compte courant sont rémunérées.

Les transactions entre les sociétés intégrées ont été neutralisées dans les comptes consolidés.

La société VDC a conclu une convention d'assistance avec la société Ecoslops SA, autorisée par le Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2010, au titre de laquelle elle a facturé sur la période un montant de prestations de 52 275 €. Nous rappelons que Michel Poutchnine est gérant de cette société.

La société Rochelle Conseil a conclu un contrat spécifique de conseil en engineering avec la société Ecoslops Portugal SA au titre duquel elle a facturé sur la période un montant de prestations de 15 000 €. Nous rappelons que Michel Pingot est gérant de cette société.

2.7.3.Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires constatés en charge relatifs aux cabinets de commissaires aux comptes au 30 juin 2015 sont les suivants :

Honoraires en €	Total honoraires	
	Montant HT 30/06/15	Montant HT 30/06/14
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		
Société Mère	33 880 €	36 111 €
Filiales intégrées globalement	4 320 €	5 000 €
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes		9 995 €
Prestations d'audit	38 200 €	51 106 €
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales		
Total des prestations	38 200 €	51 106 €

2.7.4.Effectifs

La répartition de l'effectif moyen en équivalent temps plein est la suivante :

Par Société	30/06/15	31/12/14	30/06/14
ECOSLOPS France	7	4,5	4
ECOSLOPS Portugal	57	47	14
Total	64	51,5	18

2.7.5.Engagements hors bilan

Engagements donnés pour le compte d'Ecoslops Portugal :

- Caution CLT donnée de 700 000 Euros, approuvée par le Conseil d'Administration d'Ecoslops SA du 30 octobre 2012.

2.7.6. Evènements postérieurs au 30 juin 2015

- Le 1^{er} juillet 2015, la société Ecoslops SA a procédé aux remboursements des lignes de crédit ouvertes auprès du CIC pour 500 000 € et auprès de BNP Paribas IDF pour 900 000 €.
- Le 10 août 2015, Ecoslops Portugal SA a procédé à sa première importation de slops en provenance d'Anvers ; les quantités livrées s'élèvent à 3 200 tonnes.
- Le 3 septembre 2015, la société Ecoslops Portugal SA a reçu le solde de la subvention IAPMEI pour un montant global de 304 941 €.
- Un accord de partenariat exclusif a été signé le 18 septembre 2015 avec Heurtey Petrochem portant sur la fourniture d'unités P2R destinées à recycler les slops maritimes. Cet accord, conclu pour une durée de dix ans, sans restriction de territoires, prévoit également la mise en commun des actions commerciales et des moyens de prospection afin d'accélérer le développement de nouveaux projets et de capitaliser sur la collaboration initiée depuis de nombreuses années entre les deux sociétés.